

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Communiqué de presse

Développement de la Route bleue du Grand Montréal

Montréal, le 15 mars 2010– Le Comité zone d'intervention prioritaire (ZIP) Ville-Marie et le Comité zone d'intervention prioritaire (ZIP) Jacques-Cartier ont obtenu le financement pour compléter la mise en place de la Route bleue du Grand Montréal (RBGM). Le projet couvre les 150 km de rives de l'île de Montréal et implique les 8 villes et 11 arrondissements riverains de l'île. Ce projet sera réalisé grâce à une contribution financière de la Conférence régionale des élus de Montréal.

Les études de faisabilité complétées en mars 2009 ont révélé que la grande région de Montréal est en mesure d'offrir des itinéraires de différents niveaux de difficulté à travers des paysages à la fois naturels et urbains. Cependant, la présence de plusieurs obstacles naturels et humains, tels que les rapides de Lachine, la Voie Maritime du Saint-Laurent et la centrale hydroélectrique de la Rivière-des-Prairies, ne permettront pas une Route bleue totalement rectiligne comme celles développées ailleurs au Québec. Pour tenir compte de ces contraintes, une approche par itinéraires et par niveau de difficulté s'avère plus sécuritaire tout en permettant d'atteindre les autres objectifs du projet, tels que la sensibilisation à la protection des milieux naturels riverains. Au terme de la phase de développement, le lancement officiel de la Route bleue du Grand Montréal est envisagé à l'automne 2010.

Cette initiative s'intègre au projet à l'échelle provinciale du Sentier maritime du Saint-Laurent (SMSL), une voie navigable conçue pour les petites embarcations à faible tirant d'eau comme le kayak de mer. Il s'agit d'un réseau de mises à l'eau, d'arrêts d'urgence, d'aires de repos, de services d'hébergement et d'alimentation, de campings rustiques et commerciaux. Chaque tronçon régional du SMSL devient une « Route bleue ». À travers le Québec, on dénombre quatre routes bleues en opération ainsi que plusieurs tracés en développement.

Ce projet novateur vise notamment à rendre le Saint-Laurent et ses paysages spectaculaires plus accessibles à l'ensemble de la population. Le projet encourage l'adoption de comportements exemplaires face à la sécurité nautique, le respect de la propriété riveraine et la protection des milieux fragiles du Saint-Laurent. Il facilite également l'accès aux différentes infrastructures touristiques dans les communautés riveraines.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur l'avancement de ce projet, consultez les sites Internet du Comité ZIP Ville-Marie www.zipvillemarie.org et du Sentier maritime du Saint-Laurent www.sentiermaritime.ca.

-30-

Source : Louise Morin, chargée de projet au Comité ZIP Ville-Marie, lmorin@zipvillemarie.org, 514-432-0884



Fédération québécoise
du canot et du kayak



Comité ZIP Jacques-Cartier